

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – NOVEMBRE 2020

Mot de la direction

Chers parents,

Ouf! Quelle fin de mois! Malgré tout cela, nous gardons le sourire et nous gardons le phare, avec joie et bienveillance. Nous tenons à vous dire un gros merci pour les encouragements que vous nous envoyez, vous ne pouvez pas vous imaginer oh combien ces mots sont importants pour nous dans le contexte actuel.

Dans un autre ordre d'idée et en lien avec la situation qui se vit présentement à l'école, nous ne saurions trop vous demander d'être prudent dans vos déplacements, vos échanges avec les autres et surtout, dans les échanges que votre enfant a avec ses amis qui ne sont pas dans sa bulle-classe. C'est une période difficile pour tout le monde, mais pour les deux prochaines semaines, nous devons faire attention, tout le monde ensemble, afin que les cas isolés que nous avons au sein de notre établissement, ne deviennent pas une éclosion.



À l'école, nous continuons à suivre les directrices de la santé publique pour le bien de vos enfants et celui de notre équipe que nous adorons.

Voici l'informateur des parents du mois de novembre, avec un peu d'avance.

Bonne journée.

Martine Caron
Directrice

Isabelle Di Torre Filion
Directrice-adjointe

COVID-19

Nous comprenons la frustration que vous pouvez vivre lorsque la classe de votre enfant est placée en isolement préventif. Sachez que cette décision peut être prise par la direction, par le CSSDM ou par la santé publique. Chaque fois que nous vous demandons de venir chercher votre enfant, c'est qu'il y a un risque de COVID-19.

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – NOVEMBRE 2020

À partir du moment où nous fermons une classe, la santé publique fait son enquête. Avant que nous recevions des recommandations de sa part, il peut s'écouler entre 24 et 48 heures. C'est long, nous le savons bien. Ce temps est toutefois nécessaire pour mener à terme les recherches.

Plusieurs solutions peuvent être mises de l'avant soient :

- La fermeture de la classe complète pour une période X;
- L'isolement d'un nombre X d'élève.s d'une même classe sans sa fermeture;
- Un retour complet du groupe à l'école.



Il se pourrait qu'une décision prise une journée soit revue quelques jours plus tard à la suite d'un nouveau cas. Bref, à partir de ce moment et selon la propagation du virus, tout peut arriver.

Soyez toutefois assurés que chaque décision que nous prenons émane d'une bonne intention, celle d'assurer la sécurité de vos enfants.

Première communication

La première communication de votre enfant arrivera **entre le 1^{er} et le 15 novembre 2020**. Ce document est un premier portrait de votre enfant depuis la rentrée scolaire. Si vous avez des questions, suite à la remise de la 1^{re} communication, nous vous invitons à communiquer avec l'enseignant.

Le premier bulletin quant à lui sera produit à la fin du mois de janvier 2021.

Pour toutes questions sur les modifications apportées au régime pédagogique, visitez le lien suivant : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/modification-du-regime-pedagogique-pour-soutenir-le-personnel-scolaire-et-favoriser-la-reussite-des/>

Rencontre de parents

Comme inscrit au calendrier scolaire de cette année, les rencontres de parents se feront le

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – NOVEMBRE 2020

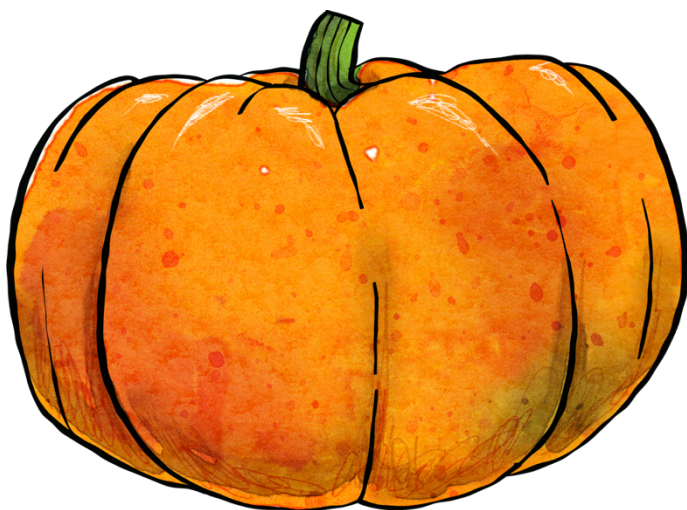
19 et le 20 novembre 2020. Vous recevrez, dans la première semaine du mois, une invitation de la part du titulaire de votre enfant. À noter que les enseignant.e.s ont la possibilité de faire ces rencontres en ligne ou en présentiel, si cela est nécessaire.

Vous recevrez, à ce moment, le plan d'intervention de votre enfant, le cas échéant.

À noter que si vous voulez avoir une discussion avec un.e spécialiste de l'école, le mieux sera de prendre rendez-vous par courriel.

Halloween

La fête de l'Halloween se fera le 30 octobre à l'école. Pour l'occasion, les élèves peuvent venir déguisés à l'école. Attention toutefois de suivre les règles suivantes :



- Les maquillages sont autorisés, mais les masques sont interdits (à l'exception des couvre-visages) ;
- Évitez les manches, les robes ou les capes trop longues, encombrantes ou qui amèneront les autres élèves à les toucher ;
- Évitez les déguisements à caractère violent ou vulgaire ;
- Essayez de ne pas avoir un maquillage qui amènera votre enfant à se toucher le visage, soit par inconfort ou parce que ce dernier est amusant.

Nous recommandons aux familles de privilégier les vêtements et déguisements réutilisés et récupérés dans l'esprit du développement durable.

À l'école, il y aura un concours de citrouilles : une belle tradition à notre école. L'après-midi sera consacrée à des jeux ou un film en classe.

Attention, les échanges de friandises ne sont pas permis cette année!

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – NOVEMBRE 2020

Reprise des photos pour élèves en confinement

Pour tous les élèves qui étaient en confinement lors des photos scolaires, une journée de reprise se fera. Sachez toutefois que la compagnie a beaucoup à gérer et que pour le moment, elle ne peut nous donner une date. Dès que nous aurons des nouvelles, nous ferons un suivi avec vous.

Journée de pluie

Lors des journées de pluie, nous vous demandons d'habiller votre enfant convenablement (imperméable, bottes de pluie et parapluie) puisque le matin, tous les élèves resteront dehors comme durant les jours sans pluie. Avec la distanciation et les bulles-classe, il est impossible que les élèves se placent dans les escaliers en toute sécurité.

Les enseignant.e.s de l'école iront chercher leur groupe à la cloche comme à l'habitude.

Paiement pour frais de scolarité

Cette semaine, vous devriez avoir reçu un relevé si vous n'avez pas acquitté les frais de scolarité de votre enfant. Il est important, pour l'école, que les factures soient payées dans les temps : nos budgets étant établis à partir de ces factures.

Si vous êtes dans l'impossibilité de payer, il est toujours possible de prendre une entente de paiement avec le secrétariat.

Nous contacterons les familles qui n'ont pas fait de suivi à partir de la mi-novembre.



L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – NOVEMBRE 2020

Attention : les frais de scolarité de votre enfant sont cumulables. Ainsi, si vous n'avez pas acquitté les frais des années précédentes, ils seront ajoutés à la facture totale.

Fondation et OPP

À noter que cette année encore la Fondation de l'école procédera à une vente de sapins dans la cour d'école. Nous vous enverrons la marche à suivre très bientôt pour réserver le vôtre. Yeah!

Dans un autre ordre d'idée, nous sommes toujours en recherche d'un ou une responsable pour l'OPP de l'école. Si vous avez envie de vous impliquer ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : mdvopp@gmail.com.

Retard des élèves

Tous les élèves doivent arriver à l'heure à l'école.

Lorsque votre enfant arrive en retard, il manque la routine du début de la journée et même certaines explications qui sont nécessaires à ses apprentissages. Le retard de votre enfant nuit à ses progrès académiques et dérange également toute la classe d'où l'importance que votre enfant arrive à l'heure.

Si malgré tout votre enfant arrive en retard, il doit passer d'abord par le secrétariat avant de se rendre en classe.

Attention : lorsque votre enfant arrive le matin sur la cour d'école, si son groupe est déjà entré, il ou elle devra passer par le secrétariat.

Protocole Covid-19

Pour votre information, depuis le retour à l'école en août, nous avons mis en place un protocole Covid-19 que nous suivons rigoureusement. Lorsque des symptômes associés à la Covid (fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte de l'odorat ou autres symptômes) sont

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – NOVEMBRE 2020

apparents chez un enfant, celui-ci est immédiatement dirigé vers un local que nous avons aménagé expressément pour le temps de la pandémie. Nous avons sur place du personnel désigné et formé (secrétaires, éducatrices et TES) pour évaluer l'état de santé de l'enfant.

Si l'enfant fait de la fièvre ou s'il présente des symptômes significatifs, une responsable en poste téléphone immédiatement aux parents afin que ces derniers viennent chercher leur enfant dans les plus brefs délais. L'enfant est gardé au local COVID à l'écart des autres enfants jusqu'à son départ pour la maison.

Enfin, nous renvoyons aux parents un formulaire qui sera à compléter au moment de retourner votre enfant à l'école.

Nous tenons à vous remercier pour votre excellente collaboration. Cela est très aidant pour notre personnel! Aussi, votre vigilance extraordinaire nous aide beaucoup à prévenir des fermetures de groupes.

Protocole d'urgence en cas de fermeture



Nous vous informons que nous avons également en place un protocole en cas de fermeture d'un ou de plusieurs groupes pour une période pouvant aller jusqu'à 14 jours. Grâce à notre protocole, nous sommes en mesure d'assurer le début de l'enseignement à distance 48 heures après le dernier jour de classe.

Nous vous assurons également que le cas échéant, nous serons en mesure de vous prêter un appareil électronique pour permettre à votre enfant de recevoir son enseignement à distance.

Vous n'avez aucune démarche à faire pour le moment, peu importe ce que vous aviez répondu dans le sondage effectué au début de l'année.

L'informateur des parents

DE L'ÉCOLE MADELEINE-DE-VERCHÈRES – NOVEMBRE 2020

Conseil d'établissement

Le dernier conseil d'établissement a eu lieu, en ligne, le 7 octobre 2020.

Les nominations pour l'année scolaire 2020-2021 sont les suivantes :

Claudelle Baillargeon comme présidente ;

Anne-Marie Jubinville comme vice-présidente ;

Irina Dratchova et Aranzazu Recalde comme secrétaires ;

Céline Pendant comme représentante du comité de parents.

Pour toutes informations concernant le conseil d'établissement, veuillez-vous rendre à l'adresse suivante : <https://madeleine-de-vercheres.csdm.ca/notreecole/conseil-detablissement/>

Dates importantes

19 et 20 novembre — Rencontres de parents

20 novembre — Journée pédagogique

27 novembre — Journée pédagogique

1^{er} décembre — Conseil d'établissement

